Santé Canada Health Canada

Avis aux termes de l'article 12 – Renseignements supplémentaires requis à titre d'exigence postérieure à la commercialisation

Nom du produit : **Herbicide technique sélectif PTB360**
Numéro d'homologation : **32509**
Numéro de la demande : **2020-1791**
Numéro de document de l'ARLA : **3181594**

Les renseignements énumérés ci-dessous doivent être produits durant la période d'homologation prenant fin le 31 décembre 2025 et présentés à l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) au plus tard le 31 décembre 2022, accompagnés des codes de données (CODO) précisés. Toutes les modalités d'homologation doivent être respectées; les dossiers incomplets ne seront pas acceptés.

Partie 2 PROPRIÉTÉS CHIMIQUES DU PRODUIT : PRINCIPE ACTIF DE QUALITÉ TECHNIQUE

CODO : 2.13.3
Titre : Données sur les lots
Précisions : Étant donné que ce produit à usage technique est fabriqué seulement à l'échelle pilote avant son homologation, des données sur cinq lots représentatifs de la production à l'échelle commerciale dans le site de fabrication approuvé devront être présentées au plus tard le 31 décembre 2022.

Canada